

Compte-rendu de l'atelier Booster n°3 du 8 juin 2021

Expérimentation Planification Bas Carbone

Introduction : La transversalité des démarches pour une planification Bas Carbone : pourquoi, comment ?

Rédaction :



Le document d'urbanisme fait partie d'un paysage institutionnel complexe, il est à la fois intégrateur des ambitions des échelles et documents supérieurs sur de multiples sujets concourant à la transition écologique, et lui-même porteur de projets.

La mise en œuvre d'une stratégie Bas carbone au niveau local suppose une certaine coordination du document d'urbanisme avec les autres dispositifs et territoires qui l'entourent puisque les questions environnementales dépassent les périmètres administratifs (pollution atmosphérique, question des transports/déplacement...), et que le document d'urbanisme ne traite que d'aménagement de l'espace.

Pour l'ANCT¹, *La transition écologique ne peut résulter de la simple addition d'interventions menées en parallèle par les acteurs publics à différents niveaux superposés. De fait, elle pose des défis en termes de coordination, de coopération et de solidarité entre territoires* ».

Ainsi, le sujet du dernier atelier collectif de l'expérimentation Planification Bas Carbone a traité du sujet de la transversalité des acteurs, outils et échelles comme d'un :

- **Objectif** pour les structures porteuses de documents d'urbanisme (*Pourquoi ?*)
- Mais surtout, un **moyen** pour, d'une part gagner en efficacité sur la mise en œuvre d'une stratégie Bas carbone et d'autre part pour mettre en cohérence l'action (de la planification sectorielle, des autres échelles et territoires). (*Comment ?*)

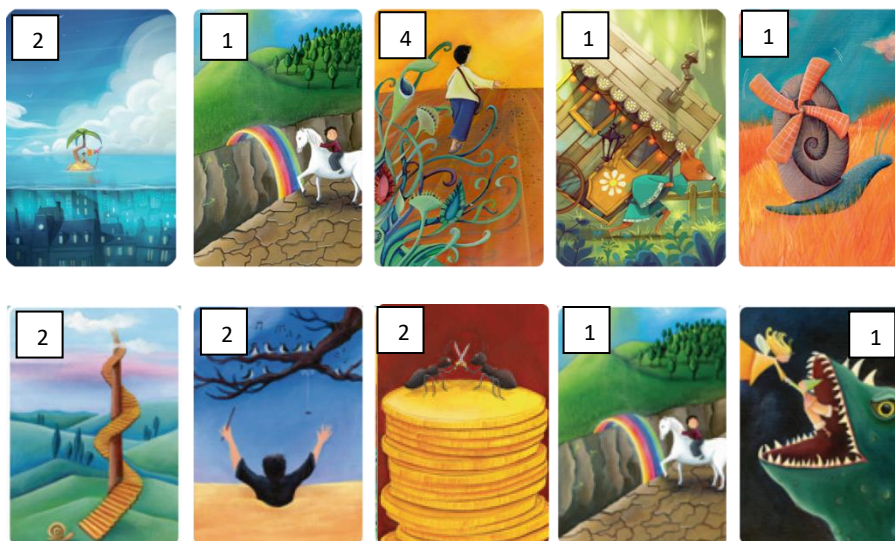
Dans l'introduction de cet atelier, cette vision de la transversalité a été exprimée :

- D'une part par les participants dans le cadre d'un « photolangage » (voir illustration suivante)
- D'autre part par **Fanny Fleuriot de l'ADEME**, qui a présenté l'avis de l'ADEME

¹ ANCT, « La transition écologique comme moteur de la cohésion des territoires », octobre 2020

Cartes Dixit : A quelle carte ressemble la transversalité chez vous ?

2 Nombre de mentions
« J'aime » pour la
carte



Source : <https://www.libellud.com/dixit-resources/>

1. Pourquoi assurer la transversalité entre document d'urbanisme et autres démarches territoriales ?

Fanny Fleuriot rappelle dans son intervention la **définition de la neutralité carbone : l'équilibre entre les émissions de gaz à effet de serre (GES) et leur absorption**. Cet objectif planétaire a été fixé par les Accords de Paris en 2015, bien que la notion existe depuis plus d'un dizaine d'années avec le protocole de Kyoto. Cependant, cette définition peut évoluer selon les périmètres considérés, la temporalité étudiée...

L'enjeu majeur pour atteindre cet objectif est la **réduction drastique des émissions de GES** car même si les puits de carbone sont protégés et développés (forêts, sols), ils n'ont qu'un rôle secondaire.

Cependant, la difficulté pour atteindre cet objectif réside dans sa territorialisation :

- Raisonner sur un périmètre restreint risque de conduire les acteurs à ne cibler leurs actions que sur les émissions directes et **exclure celles qui ont les plus fortes responsabilités**
- Focaliser son action autour de la recherche d'un zéro **c'est risquer l'immobilisme** des acteurs une fois ce zéro atteint sans chercher à réduire davantage leur impact sur le changement climatique
- Par ailleurs, il existe une absence d'équité entre les territoires au regard des émissions et des potentiels de séquestration, ainsi il est préférable de **ne pas parler**

Photolangage

Pour les participants, et à l'appui des cartes Dixit illustrées ci-avant, la transversalité entre démarche de document d'urbanisme et autres démarches de transition écologique doit d'abord être un objectif pour (cf. verbatim suivants) :

- Harmoniser la « note » de chaque acteur pour en faire une belle mélodie malgré un « socle naturel mouvant »
- Semer des graines, créer des liens, améliorer le résultat
- Sortir la tête de l'eau, prendre de la hauteur pour mieux replonger dans les différents sujets
- Sauver le « petit lutin » face au changement climatique
- Prendre soin et « porter » nos territoires et notre monde maison
- Aller plus haut grâce à la construction

de territoire neutre en carbone, mais d'une démarche territoriale vers la neutralité. Certains territoires ne pourront en effet jamais être neutres en carbone (notamment les territoires très urbains), et d'autres seront facilement neutres en carbone alors qu'ils pourraient pousser les curseurs plus loin.

Ainsi, assurer la transversalité entre territoires et entre acteurs semble être un objectif à atteindre pour contribuer à la neutralité carbone, en raisonnant à des échelles supérieures et en compensant les inégalités territoriales.

2. Comment organiser la transversalité des démarches dont le document d'urbanisme dans un objectif Bas Carbone ?

Trois leviers d'action sont disponibles pour les territoires afin de contribuer à l'objectif de neutralité carbone planétaire :

- **Réduire les émissions directes et indirectes de Gaz à Effet de Serre** : en agissant sur le patrimoine de la collectivité, par la mise en place d'une dynamique territoriale avec l'ensemble des acteurs, ou par la mise en place de solutions pour aider les citoyens à changer les modes de consommation
- **Définir une stratégie d'augmentation des stocks et puits de carbone** : stratégie secondaire mais à ne pas négliger pour autant, par la préservation des forêts, sols, prairies..., et par le contrôle de l'usage de la biomasse
- **Contribuer au financement de projets durables** pouvant avoir lieu en dehors du territoire

Ces questions écologiques souvent très techniques et surtout stratégiques dépassent les périmètres administratifs. Ainsi l'établissement de liens, à différentes échelles, avec tous les acteurs concernés et avec tous les outils de l'aménagement est en enjeu important pour les porteurs de documents d'urbanisme.

Photolangage

Pour les participants, la transversalité c'est aussi (cf verbatim suivant) :

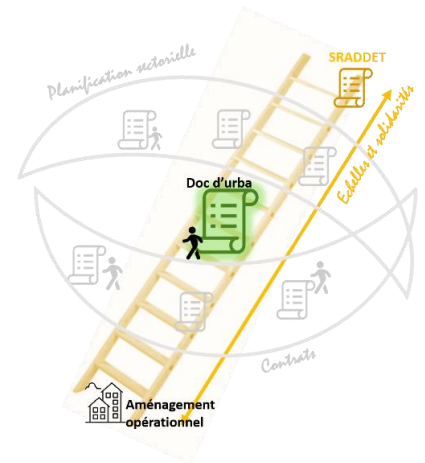
- Se faire « chef d'orchestre »
- Travailler avec la diversité et faire collaborer
- Eloigner l'ego
- S'organiser en archipel : les liens les plus importants sont les plus profonds
- Etablir des solidarités
- Un travail de sous-marin et un échange continu avec tous les acteurs

Enfin, les participants établissent que le chemin vers la transition bas carbone et les transversalités nécessaire est long, avec un cheminement lent.

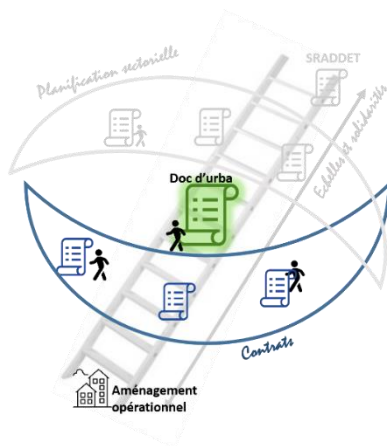
3. Des séquences d'atelier pour répondre par l'exemple

L'atelier du 8 juin a permis de montrer des exemples et de travailler sur le paysage institutionnel qui entoure le document d'urbanisme et avec lequel il s'articule pour contribuer aux objectifs bas carbone :

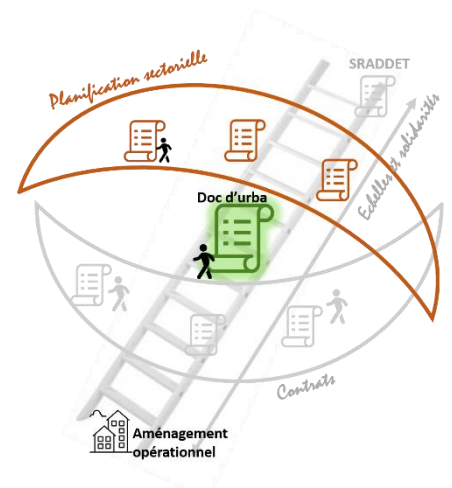
- La **séquence 1** a porté sur l'articulation du document d'urbanisme avec les échelles supérieures et les autres territoires avec lesquels il peut tisser des liens pour établir des relations de réciprocité « gagnantes-gagnantes » et engager des actions communes dans le domaine de la transition écologique.



- La **séquence 2** a permis de montrer un exemple de lien entre planification et action et plus précisément avec les dispositifs contractuels qui peuvent nourrir le document d'urbanisme dans sa démarche Bas carbone, tels que le Contrat de Relance et de Transition Ecologique. Inversement, le document d'urbanisme peut venir conforter et faciliter certains objectifs d'action prévus par les territoires. Cette séquence a donc posé aussi des éléments sur la temporalité des démarches.

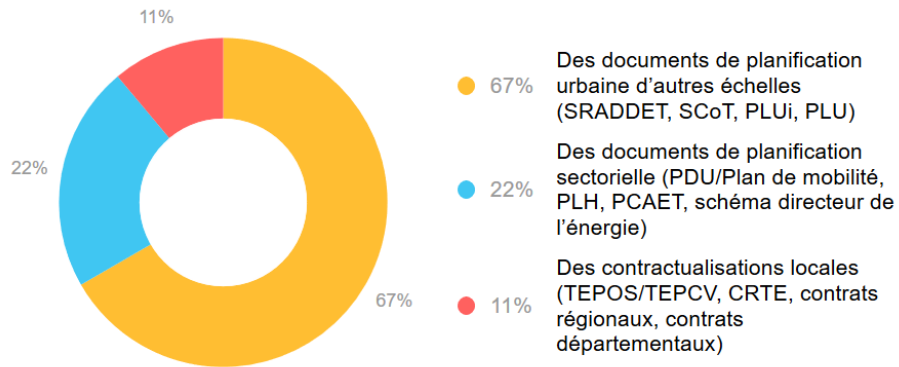


- Enfin, la **séquence 3** a abordé, par le biais d'un témoignage et d'un temps de réflexion des participants, l'articulation du document d'urbanisme avec la planification sectorielle et particulièrement ici avec le PCAET, dans un objectif de rendre opérationnelles les mesures du document d'urbanisme.



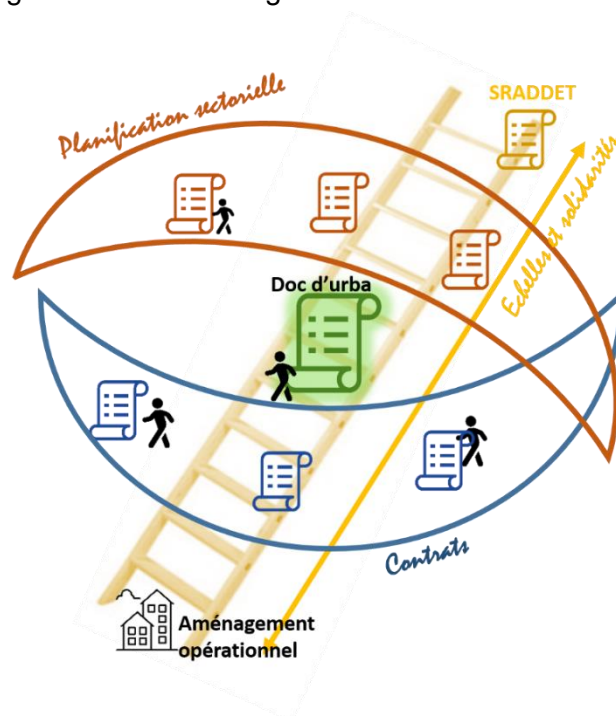
Sur ces trois enjeux d'articulation, les participants ont été invités à se positionner au regard de la facilité qu'ils ont actuellement à établir des liens, en répondant à la question suivante : **Pour votre démarche de document d'urbanisme, avec quel dispositif avez-vous plus de facilité à faire des liens ?**

Comme le montre l'illustration suivante et comme l'ont montré les interventions des différents territoires invités à témoigner lors de l'atelier, lien avec la planification sectorielle et surtout le lien avec l'action matérialisée dans des contrats aux durées courtes est le plus difficile. Il est à noter que les répondants ont été essentiellement des représentants de territoires.



9 /24 votes

La poursuite d'objectifs Bas Carbone suppose compétence et expertise propre, mais aussi confiance dans les expertises et compétences des autres territoires et techniciens (avec lesquels s'articuler), c'est pourquoi cet atelier a beaucoup abordé les questions de gouvernance et d'organisation.



Pour aller plus loin :

- ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires), « La transition écologique comme moteur de la cohésion des territoires », octobre 2020, p. 196. Tome 5, « Quatrième défi : inventer de nouveaux mécanismes de coordination, coopération et de solidarité ».

https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-11/0202_anct-transition-eco_tome-5-web_0.pdf

- Avis de l'ADEME sur la neutralité carbone : <https://librairie.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/4524-avis-de-l-ademe-la-neutralite-carbone.html>